ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 23478

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la modernisation de la filière pêche à la Réunion. Alors que la Réunion dispose de stocks de poissons abondants et inexploités, seules 10 000 tonnes ont été pêchées en 1997, ce qui représente à peine 3 % des potentialités halieutiques. Ces chiffres s'expliquent principalement par le caractère artisanal et la faible industrialisation de la pêche réunionnaise, ainsi que par le manque d'infrastructures, comme les sites de débarquement de poissons. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin d'encourager le développement des infrastructures de la pêche réunionnaise.

Texte de la réponse

Bien que d'importants travaux d'amélioration des conditions de débarquement aient, d'ores et déjà, été réalisés à la Réunion, l'île dispose encore d'un nombre de sites de débarquement insuffisants au regard de son potentiel halieutique. C'est pourquoi le soutien financier que l'Etat apporte aux collectivités territoriales dans la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de pêche à la Réunion doit permettre la mise en place de projets visant à accroître la production de produits de la pêche à la Réunion. A cet égard, des travaux conséquents viennent d'être réalisés à Saint-Pierre et un projet d'envergure est à l'étude à Port des Galets dans le cadre d'un schéma directeur portuaire.

Données clés

Auteur : M. André Thien Ah Koon
Circonscription : Réunion (3e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23478
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 décembre 1998, page 7021
Réponse publiée le : 14 juin 1999, page 3604